

<i>Doc. n°</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>	<i>Page</i>
	1919	par la Conférence impériale de guerre. Le premier ministre de Terre-Neuve représente l'Empire à la première séance plénière. Les grandes puissances sont d'accord pour augmenter la représentation de la Belgique et de la Serbie.	
4	22 janv.	A une réunion de la délégation de l'Empire britannique, MM. Borden et Lloyd George s'opposent à une intervention militaire en Russie. La France s'oppose à la reconnaissance du gouvernement bolchévique et favorise une intervention militaire.	192
5	28 janv.	Aux réunions de la délégation de l'Empire britannique et aux séances plénières, les représentants des différents pays soumettent des réclamations pour l'annexion de certaines colonies allemandes et discutent le principe d'une administration par annexion ou par mandat de la Société des Nations. La séance plénière adopte une résolution sur la composition des comités. MM. Borden et Draper assistent à une réunion du Comité des conditions de travail.	193
6	1 ^{er} févr.	La délégation de l'Empire britannique discute de mesures ultérieures concernant les colonies allemandes. La Conférence de la Paix se demande si elle doit régler certaines questions ou en laisser le soin à la Société des Nations. M. Borden pense que le Conseil des Dix ne fait pas suffisamment de progrès. La délégation canadienne discute la situation alimentaire en Europe et décide que le principe de la représentation des dominions à la Société des Nations doit être le même qu'à la Conférence de la Paix. Les gouvernements russes n'assisteront probablement pas à la Conférence proposée de Prinkipo.	196
7	7 févr.	M. Borden est nommé membre du Comité des frontières grecques. Les premiers ministres des dominions acceptent la proposition de M. Borden que les plénipotentiaires de chaque dominion approuvent le Traité de Paix au nom de Sa Majesté le Roi. MM. Borden et Harris exhortent M. Lloyd George à lever les restrictions britanniques sur le ravitaillement alimentaire de l'Europe.	199
8	13 févr.	Le Canada demande des renseignements au Foreign Office sur la restriction à l'entrée future d'immigrants des pays ennemis et sur le rapatriement des étrangers. M. Borden est élu vice-président du Comité des frontières grecques. L'armistice est renouvelable aux conditions existantes pour une période se terminant à bref délai et les Alliés étudieront les conditions des renouvellements futurs.	201
9	22 févr.	La séance plénière discute le projet d'une Société des Nations. Les Français ne sont pas en faveur d'une Société des Nations. La participation de la délégation canadienne aux Comités de la Conférence de la Paix est décrite. On se réfère aux documents sur le retrait des troupes canadiennes de la Sibérie. Le Comité des frontières grecques avance lentement dans son travail. Le délégué des États-Unis à la Conférence de Prinkipo est d'accord avec M. Borden au sujet de la situation russe. Les autorités navales et militaires sont d'avis qu'il y aura probablement des réactions allemandes aux conditions onéreuses de la paix. M. Robertson travaillera au Conseil économique suprême.	203